



Assemblée générale

Distr. générale
20 décembre 2005
Français
Original : anglais

Soixantième session

Points 120 et 124 de l'ordre du jour

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

Lettre datée du 19 décembre 2005, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président de la Cinquième Commission

Je répons à votre lettre du 9 décembre 2005 demandant que la Cinquième Commission débattenne du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des décisions contenues dans le document final du Sommet mondial de 2005 (A/60/568 et Corr.1 et 2) et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (A/60/7/Add.23).

La Cinquième Commission s'est lancée dans de longues consultations sur ces questions dès que les deux rapports ont été présentés, le samedi 17 décembre, en vue de recommander à la plénière un texte de projet de résolution, conformément aux procédures habituelles. Elle a avancé sur les questions suivantes :

Bureau de la déontologie

La Commission a dégagé un consensus sur la création d'un bureau de la déontologie et s'est accordée sur les attributions de ce bureau, la portée de ses activités, y compris l'administration des règles renforcées en matière de déclaration de situation financière et de la politique de protection des dénonciateurs d'irrégularités, ainsi que l'obligation de dénonciation. En outre, les membres de la Commission sont d'accord sur l'ensemble des crédits dont ce bureau aura besoin, sauf en ce qui concerne le rang de la personne qui sera appelée à le diriger.

Évaluation externe indépendante des systèmes d'audit et de contrôle et examen global des rouages de la gouvernance

La Commission a aussi dégagé un consensus sur la nécessité de séparer l'évaluation externe indépendante des systèmes d'audit et de contrôle, d'une part, de l'examen global de la gouvernance, de l'autre. L'une et l'autre opération devraient avoir leur propre cahier des charges, que le Secrétariat s'emploie à élaborer en



consultation avec la Commission. L'ensemble des membres de celle-ci s'accordent à penser qu'il conviendrait que ces études soient effectuées rapidement et présentées à l'Assemblée générale. Il y a également consensus sur l'idée que l'évaluation externe indépendante des systèmes d'audit et de contrôle devrait être présentée avant l'examen global de la gouvernance, et cela dès que possible.

Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

En ce qui concerne la proposition de créer un comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, les consultations sont encore en cours, et des points de vue divergents ont été soutenus. Certaines délégations ont insisté qu'il importait de créer ce comité immédiatement, car c'est un élément capital du programme de réforme, tandis que d'autres ont pensé avec le CCQAB que la question devrait être examinée en même temps que les résultats de l'évaluation externe indépendante des systèmes d'audit et de contrôle, dont il a été question plus haut. D'autres encore étaient opposés à la création même du comité.

La Cinquième Commission s'emploie activement, par d'intenses consultations, à trouver un accord sur les points qui restent en suspens et à achever d'établir un projet de résolution reprenant tous les points d'accord, étant entendu que rien n'est adopté tant que tout ne l'est pas.
